MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 9 novembre 2026

CHIFFRE À RETENIR

+11,3%

La progression des exportations françaises vers la Tunisie, en glissement annuel à fin septembre, selon les douanes françaises

Régional

Des exportations françaises dynamiques vers la Tunisie (+11,3% en g.a.) et la Libye (+32,3% en g.a.) sur les 9 premiers mois de 2026, selon les douanes françaises

Selon les données douanières du commerce extérieur français à fin septembre, **les échanges de biens entre la France et la Tunisie** ont progressé de 5,8% en glissement annuel (g.a.) pour atteindre 6,9 Mds€. Les exportations françaises à destination de Tunisie ont augmenté de 11,3% à 2,8 Mds€, tirées par la hausse des ventes de produits pétroliers raffinés et coke (multipliées par 3,2 à 138 M€) et de matériels de transport (+36% à 334 M€), notamment d'équipements pour le secteur automobile. Les importations françaises en provenance de Tunisie ont quant à elles légèrement progressé de 2,2% à 4,1 Mds€. La hausse des importations de produits pétroliers raffinés et coke (de 1 à 107 M€) et d'équipements électriques et ménagers (+13,1% à 705 M€) a en effet été partiellement compensée par la réduction des importations de produits informatiques, électroniques et optiques (-12,6% à 509 M€) et d'hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives (divisées par 12 à 4 M€). En conséquence, le déficit bilatéral français s'est réduit de 14,2%, à 1,2 Md€ sur un an à fin septembre.

Concernant les échanges entre la France et la Libye, les exportations françaises vers la Libye ont augmenté de 32,3% en g.a. à 428 M€ à fin septembre, en lien avec la progression des produits pétroliers raffinés et coke (multipliées par 2,8 à 171 M€) et des produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (+24,9% à 92 M€). Les importations françaises en provenance de Libye se sont pour leur part contractées de 10,5% à 1,6 Md€ sous l'effet de la baisse des approvisionnements en hydrocarbures naturels (-12,6% à 1,5 Md€) qui représentent 92% du total des importations françaises en provenance de Libye. Au final, le déficit bilatéral français avec la Libye a reculé de 20,1% à 1,2 Md€ sur un an à fin septembre.

Tunisie

La valeur totale des transactions par chèque a reculé de 61% en deux ans à fin septembre, selon la BCT

Selon les données relatives aux moyens de paiement publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), l'utilisation du chèque a continué de reculer à fin septembre 2026. Sur un an, le nombre d'opérations par chèque a diminué de 7,6% (5,5 M à fin septembre) tandis que la valeur des transactions s'est contractée de 7,3% (à 37,3 Mds TND, soit 11 Mds€). Parallèlement, tous les autres moyens de télécompensation (i.e. *via* le système de compensation électronique interbancaire) ont progressé. Principal instrument, les virements ont augmenté de 5% en nombre (à 29,5 M d'opérations) et de 8,2% en valeur (à 62,8 Mds TND, soit 18,6 Mds€), tout comme les lettres de change (+8,7% en nombre à 3,6 M et +8,3% en valeur à 43,1 Mds TND, soit 12,8 Mds€) et les prélèvements (+13,8% en nombre à 6,8 M et +10,3% en valeur à 25,4 Mds TND, soit 7,5 Mds€). Ces derniers affichent toutefois un important taux de rejet (49% du nombre de transactions). Hors télécompensation, les opérations par carte bancaire (paiements et retraits) ont progressé en nombre (+10,5% à 135,7 M) et en valeur (+11,1% à 24,4 Mds TND, soit 7,2 Mds€). Pour rappel, la réforme dite des « chèques sans provision » est entrée en vigueur en février 2025. Celle-ci a instauré un cadre plus strict pour leur usage en limitant notamment leur utilisation comme instrument de crédit ou de garantie (pour l'achat de biens de consommation ou le règlement de fournisseurs), une pratique jusqu'alors très répandue. En conséquence, la part du chèque dans le volume des opérations télécompensées est désormais de 12% (contre 37% fin septembre 2024) et de 22% en valeur (contre 53% fin septembre 2024). Au total, par rapport à septembre 2024, la progression des montants traités par les autres moyens de compensation (+48,8 Mds TND) reste insuffisante pour compenser la baisse des chèques (- 58,3 Mds TND), suggérant un recours accru aux paiements en espèces.

Évolution à fin septembre des montants financés par type de moyens de paiement télécompensés et monétiques

Moyens de paiement télécompensés et monétiques	Variation 2026/2024 en %
Moyens de paiement autres que le chèque, dont :	+54,9%
Carte bancaire	+40,1%
Virement	+53,6%
Prélèvement	+38,4%
Lettres de change	+71,8%
Chèques	-61%

Commerce extérieur : les importations énergétiques progressent de 30,2% en g.a. à fin octobre, selon l'INS

Selon les données du commerce extérieur à fin octobre publiées par l'INS le 12 novembre, les importations de biens de la Tunisie ont enregistré une progression de 13% en g.a., atteignant 79,8 Mds TND (23,7 Mds€). Les exportations ont affiché une croissance plus modérée (+7,8%), pour s'établir à 56,3 Mds TND (16,7 Mds€). En conséquence, le déficit commercial s'est nettement creusé pour atteindre 23,5 Mds TND (7 Mds€), soit une dégradation de 27,6% sur un an. Du côté des importations, les secteurs qui contribuent le plus à cette dynamique sont les houilles, pétroles et dérivés (+30,2% à 4,6 Mds€), en lien avec une hausse des achats d'hydrocarbures en volume (+9,4%) et des prix à l'importation (+19%), ainsi que les machines et appareils électriques (+16,8% à

3,2 Mds€) tandis que les oléagineux, graines et plantes industrielles (-31,4% à 231 M€) et les cafés, matés et épices (-44,3% à 98 M€) sont les principales contributions négatives. S'agissant des exportations, les machines et appareils électriques (+14,2% à 5,2 Mds€) et les graisses, huiles et cires (+33,7% à 1,4 Md€) sont les principaux moteurs tandis que les produits chimiques inorganiques (-25,5% à 256 M€) et les vêtements et accessoires en bonneterie (-7,8% à 482 M€) ont une contribution négative.

La Tunisie obtient une hausse de son quota de pêche de crevettes rouges

Un accord d'augmentation du quota de pêche à la crevette rouge de grande profondeur en Méditerranée a été conclu entre l'UE et la Tunisie. Cet accord a été annoncé suite aux négociations de la 49ème session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) qui s'est tenue du 26 au 30 octobre à Rome. Les quotas de pêche sont révisés tous les trois ans par la CGPM, organisme régional relevant de l'Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ni le nouveau volume du quota convenu ni la date d'entrée en vigueur de l'accord n'ont été communiqués. L'accord a été conclu après le dépassement du quota tunisien initialement prévu à 36 tonnes pour 2026. La Tunisie avait en effet dépassé son quota dès le 15 mai et les certificats de capture atteignaient déjà près de 51 tonnes, soit un dépassement de plus de 40% du quota. Ce dépassement avait conduit les autorités italiennes à suspendre les achats de crevettes rouges tunisiennes jusqu'à la fin de l'année 2026.

La production de phosphates bruts est estimée à 2,8 Mt pour 2026, contre un objectif de 4,5 Mt

Lors d'une séance parlementaire consacrée au budget 2027, le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Slah Zouari, a annoncé une production de phosphate commercial estimée à 2,8 Mt pour l'année 2026, contre un objectif programmé de 4,5 Mt. Le ministre a annoncé que le plan d'affaires 2027-2035 prévoit d'augmenter la production de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) à 4,3 Mt en 2027 puis 9,4 Mt en 2035. Les mesures prévues pour 2027 comprennent l'acquisition de 14 nouveaux engins de chargement, le forage de 7 puits de remplacement, la réalisation des projets de laverie d'Oum El Khacheb 1 et de Mdhilla 2, et la restructuration de la Société tunisienne de transport des produits miniers (STTPM). Le plan prévoit également de porter les capacités de transformation du Groupe chimique tunisien (GCT) à 3,5 Mt en 2027 puis à 6,5 Mt en 2035. Une dotation budgétaire de 500 M TND (soit près de 150 M€) est prévue pour soutenir le secteur agricole, alors que les pertes du GCT liées à la vente d'engrais sur le marché intérieur sont estimées à 700 M TND (soit près de 210 M€).

La Tunisie actualise sa carte bioclimatique pour la première fois depuis 1976

Le ministre de l'Agriculture, Ezzeddine Ben Cheikh, a présenté le 4 novembre les résultats du projet de mise à jour de la carte bioclimatique de la Tunisie lors d'un atelier national. Ce projet a été confié au Centre national de cartographie et de télédétection en décembre 2025. Il a été financé par la Banque mondiale dans le cadre du Projet de réponse d'urgence à la sécurité alimentaire (Prusa). Il s'agit de la première actualisation de la carte bioclimatique depuis 1976, dans

le but de l'adapter aux évolutions du climat en Tunisie et d'intégrer les défis de hausse continue des températures, de baisse des précipitations et d'augmentation de la fréquence des périodes de sécheresse et des inondations. Cette carte permettra aux agriculteurs et aux décideurs publics d'orienter les investissements agricoles vers des zones favorables aux différentes cultures. La nouvelle carte sera intégrée directement à un système d'information géographique qui permettra aux services concernés de consulter et exploiter les données. Pour rappel, l'agriculture et la pêche représentent environ 10% du PIB tunisien mais le changement climatique pourrait entraîner des pertes estimées entre 5 et 10% du PIB à l'horizon 2030.

Libye

L'Ambassadeur de France rencontre le nouveau gouverneur de la BCL

L'ambassadeur de France en Libye, Thierry Vallat, a rencontré le nouveau gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL), Fauzi Abokhzam, à Tripoli, à l'occasion d'un entretien consacré aux relations de coopération entre les deux pays et aux questions d'intérêt commun. L'ambassadeur français a félicité le nouveau gouverneur à la suite de sa nomination et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles responsabilités. Les échanges ont également porté sur les perspectives de renforcement de la coopération entre la BCL et ses partenaires français. Cette rencontre a eu lieu le même jour que la passation officielle des responsabilités entre le gouverneur sortant, Naji Issa, et son successeur, Fauzi Abokhzam. La BCL a en effet annoncé l'achèvement de cette passation de suite, marquée par la signature du procès-verbal de transfert des responsabilités. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du conseil d'administration et de responsables de différents départements de l'institution.

La présidente de l'Organisation des femmes d'affaires libyennes en visite en France

La présidente de l'Organisation des femmes d'affaires libyennes, Amel Tarhouni, a effectué une visite de cinq jours à Marseille et Paris afin de renforcer les relations économiques et commerciales libyco-françaises. Organisée par la Team France Export (Business France, CCI de Marseille) ainsi que par les Conseillers du commerce extérieur, le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) et le Consulat général de Libye à Marseille, cette visite a permis de rapprocher des entreprises libyennes et françaises et de favoriser des partenariats dans plusieurs secteurs, notamment la santé, la banque et l'agroalimentaire. La présidente de l'organisation des femmes d'affaires libyennes a notamment invité les fabricants français d'équipements et de technologies médicales à prendre part au Forum international des technologies médicales avancées, prévu du 16 au 18 janvier 2027 en Libye.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	57,3	62,7	62,9
Croissance du PIB réel, en %	2,7	2,4	2
Taux d'investissement, en % du PIB	9,8	8,9	8,8
Taux d'épargne, en % du PIB	6,5	4	3,5
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	5,5	6,3
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,3	-8,6	-7
Recettes publiques, en % du PIB	29,0	29,0	28,6
Dépenses publiques, en % du PIB	34,2	37,6	35,6
Dette publique, en % du PIB	81,7	86,1	89,8
Solde courant, en % du PIB	-3,3	-4,9	-5,3

Source : WEO d'octobre 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'avril 2026.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T2 2026	2,3%	-0,3 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T2 2026	14,9%	-0,1 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Octobre 2026	5,6%	+0,0 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en Mds TND	Au 31/10/2026	7,2 Mds TND	+3,3% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en Mds TND	Au 31/10/2026	7,7 Mds TND	+4,0% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	**Période**	**Valeur**	**Var. en g.a.**
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 11/11/2026	91 jours	-16 jours
USD/TND	Au 10/11/2026	3,01	+2,19%
EUR/TND	Au 10/11/2026	3,38	-0,98%*

** Un signe négatif signifie une appréciation du dinar tunisien face à la devise correspondante.*

Sources : INS, BC

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44,7	56,9	55,7
Croissance du PIB réel, en %	15,9	3,3	2,9
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1	24,2	23,5
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	14,1	16,1
Solde budgétaire, en % du PIB	-30,5	-22,5	-23,6
Recettes publiques, en % du PIB	71,2	70,2	68,0
Dépenses publiques, en % du PIB	101,7	92,7	91,6
Dette publique, en % du PIB	153,8	125,2	132,1
Solde courant, en % du PIB	1,1	0,9	0,4

Source : WEO d'octobre 2026 (FMI)
Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'avril 2026.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : S'inscrire

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.